Réservé au service
Date de réception de la demande :

Ille & Vilaine
LE DEPARTEMENT

DEMANDE DE SUBVENTION 2012
SERVICE EUROPE et RELATIONS INTERNATIONALES

TOUTES LES RUBRIQUES ET LE TABLEAU FINANCIER SONT A RENSEIGNER

IDENTIFICATION DE L'ASSOCIATION

Nom de l'association : ……..……..
…….

Date de création de l'association : …….…….....
N° de SIRET obligatoire : …….……..

Adresse du siège social : ……..…..……..
…….……
Code postal : …… Ville : ……
Téléphone fixe : …… Portable : …… Fax : ……..…....
Courriel : ……..……..…...
Président-e de l'association : ……..

But de l'association : ……..……..……...
……..
……..……
……..…….....
Date d'adhésion à la Charte Départementale de Solidarité Internationale :……....

IDENTIFICATION DU PROJET

Intitulé du projet : …….
……
……

Lieu de réalisation du projet :

Pays : ……. Région : ……..…….……
Localité : …….……..……
……

Nom de la personne responsable en France du suivi du projet : ……..
……..……..……...
……
Téléphone : …… Portable : …….....
Courriel : ……...

Nom et compétences de la personne responsable du suivi du projet sur place :
……
……..…..……
……..……..…….....

Nouveau projet ❑ Poursuite du projet ❑ Année de démarrage de réalisation ……..

Objectifs du projet : ……...
……..
……
……
……
……

Populations ciblées : ……..
……
……...
……

Modalités d'actions mise en œuvre sur place :

Moyens matériels et humains : ……....
……
……
……
……

Implication et participation des bénéficiaires : ……....
……
……
……

Durée totale prévue du projet : ……....

Calendrier de réalisation : ……..

Suites envisagées : ……
……
……...
……

Partenaires locaux (collectivité, organisme, association, comité, groupement, ONG, …) : ……...
……
……
……

Animations prévues en Ille-et-Vilaine dans le cadre du projet : ……
……
……
……

Avez-vous sollicité des subventions auprès d'autres organismes : Europe, Etat, Région, Département, autres organismes (préciser) ?
Si ces subventions ont été accordées, joindre les justificatifs.
……
……
……
……

Financement obtenu lors des deux dernières années par le Conseil général d'Ille-et-Vilaine :

Projet(s)	Années	Montant de la subvention
……	……..	……
……	……..	……

Montant de la subvention demandée cette année au Conseil général d'Ille-et-Vilaine :
…….

<u>BUDGET PREVISIONNEL en € le plus détaillé possible</u> (total des dépenses **=** total des recettes) :

RECETTES			DEPENSES		
Sources des Recettes	**Montant en €** Préciser si acquis (1) ou demandée (2)	**%**	**Ventilation des dépenses**	**Montant en €**	**%**
Ressources propres de l'association			**Dépenses d'investissements**		
Cotisations adhérents			Achat de matériel		
Manifestations / Ventes			Travaux		
Dons			…….		
……..			…….		
TOTAL fonds propres			……		
Financements publics			……		
Conseil général			TOTAL investissements		
Conseil régional			**Dépenses de fonctionnement**		
AFD			Formation		
Communes			Suivi de projet		
SCAC, MAE			Supports pédagogiques		
Ministères			Charges partenaire local		
……			Logistique		
……			……..		
TOTAL fonds publics			……..		
Financements privés			……..		
Fondations			……..		
ONG / Associations			……..		
Entreprises			……..		
……			……..		
TOTAL fonds privés			……		
Financements locaux			……		
Partenaire local			……		
Participation des bénéficiaires			……		
Fonds publics			……		
TOTAL financements locaux			TOTAL fonctionnement		
Valorisation bénévolat			**Valorisation bénévolat**		
TOTAL RECETTES			**TOTAL DEPENSES**		

Recettes : Inclure les subventions demandées

PIÈCES A JOINDRE

Le présent dossier doit être impérativement accompagné de :

- ❑ **Courrier de demande de subvention adressé au Président du Conseil général ;**
- ❑ **Accords ou conventions passés avec les partenaires locaux ;**
- ❑ **Le ou les devis lié(s) au plan de financement ;**
- ❑ **Tout dossier de présentation ou document susceptible de permettre une bonne compréhension de l'organisation et une mise en valeur de votre projet ;**
- ❑ **Le procès-verbal de votre dernière Assemblée générale, avec le rapport moral et financier de l'année 2011 ;**
- ❑ **Le cas échéant et s'ils n'ont pas été fournis, les bilans qualitatifs visés par le Bureau de l'association et faisant état des actions engagées au titre des subventions précédemment accordées par le Conseil général.**

Si aucune subvention n'a été précédemment versée par le Conseil général, ou en cas de modification, merci de fournir également :

- ❑ **Une copie des statuts de l'association, le récépissé de déclaration en Préfecture et la copie de la publication au J.O. ;**
- ❑ **Un Relevé d'Identité Bancaire et le numéro de SIRET.**

Nous vous rappelons par ailleurs, que dans le cadre de son dispositif d'appui aux associations de solidarité internationale, le Conseil général d'Ille-et-Vilaine demande aux associations sollicitant une subvention, d'être signataire de la Charte départementale de la Solidarité Internationale (Charte et bulletin d'adhésion téléchargeables en ligne : http://www.ille-et-vilaine.fr/solidarite-internationale,106348,fr.html, ou à demander au Service Europe et Relations Internationales).

Dossier à envoyer avant le 30 avril à l'adresse suivante :

Conseil Général d'Ille-et-Vilaine
Service Europe et Relations Internationales
1, avenue de la Préfecture
CS 24218
35042 RENNES Cedex

Bernard-Marie CHAMBON Gestionnaire Solidarité Internationale
bernard-marie.chambon@cg35.fr
Pour tout renseignement, contacter le service au 02 99 02 20 51 ou 20 56

AVERTISSEMENT

Toute demande incomplète ou déposée après le 30 avril, ne sera pas étudiée

.